

RECRUTE

UN(E) TECHNICIEN(NE) BUREAU D'ÉTUDES VOIRIE

Type de recrutement :	Fonctionnaire ou contractuel de droit public
Cadre(s) d'emplois :	Technicien territorial (B)
Temps de travail :	Temps complet
Date limite de candidature :	30/08/2021 à 12h00
Date prévue de recrutement :	14/10/2021

CONTEXTE

Au sein des services techniques, vous évoluerez dans le bureau d'études du service voirie, composé d'un responsable et trois techniciens.

Placé(e) sous l'encadrement du responsable du service voirie, vous serez chargé(e) de concevoir, organiser, vérifier et rendre compte des études, travaux et/ou activités dans le domaine de la voirie. Vous conseillerez également les services techniques opérationnels en charge de la voirie et répartirez en cinq secteurs géographiques.

MISSIONS

➤ **Elaboration et suivi des programmes d'entretien :**

- Recensement technique et priorisation des besoins en entretien ;
- Etablissement des chiffrages et arbitrages avec les Communes ;
- Suivis techniques et financiers des exécutions et réceptions.

➤ **Réaliser les études :**

- Concevoir des études de faisabilité, des avant-projets et des projets d'exécution ;
- Consulter les gestionnaires de réseaux, les partenaires extérieurs et les riverains (concertation) ;
- Suivi financier : estimer le coût de travaux et montage et suivi des dossiers de demande de subvention ;
- Présenter les projets aux Elus ;
- Rédiger des dossiers de consultation des entreprises ;
- Comparer des offres et rédiger le rapport d'analyse de celles-ci (en lien avec le service de la commande publique).

➤ **Assurer la planification et le suivi des travaux :**

- Établir des plannings de travaux ;
- Coordonner l'exécution des travaux et/ou des études externalisées ;
- Conduire ou piloter des réunions de chantier et rédiger ou valider leurs comptes rendus ;
- Réceptionner les travaux ;
- Gérer les budgets affectés aux chantiers (vérifier les attachements, facturations, subventions etc.).

- Participer à la programmation des investissements et à la prévision budgétaire.
- **Gestion du domaine public routier** (règlement de voirie, DT/DICT, alignement, permission de voirie, etc.) en lien avec les services techniques opérationnels en charge de la voirie.

CONDITIONS D'EXERCICE

- Lieu d'exercice : Juigné-sur-Loire, commune déléguée des Garennes-sur-Loire ;
- Déplacements : ensemble du territoire de la CCLLA (utilisation d'un véhicule de service) ;
- Contraintes d'exercice : participation à des réunions avec des élus, usagers ;
- Rémunération : statutaire + régime indemnitaire + adhésion CNAS.

PROFIL ET QUALIFICATIONS

- Diplômé(e) de l'enseignement supérieur dans le domaine des travaux publics et/ou des VRD.
- Une expérience reconnue en bureau d'études, en conception et conduite de projets VRD et/ou en exploitation/entretien serait appréciée.
- Permis de conduire B obligatoire.
- Connaissances des techniques et de la réglementation en matière de voirie et/ou des VRD :
 - connaissance des règles de conception des ouvrages, des techniques de mise en œuvre des matériels et matériaux ;
 - maîtrise des procédures de conduite de chantiers, des règlements en matière de sécurité du travail, en déplacements et signalisations.
- Connaissances en matière de marchés publics et de comptabilité publique.
- Maîtrise du dessin assisté par ordinateur (Autocad, Mensura), Excel et Word.
- Aisance rédactionnelle (compte-rendu de réunion, création de note...)
- Sens du service public, capacité d'écoute et de dialogue.
- Force de proposition, autonomie et réactivité.

CANDIDATURES

Les candidatures comprennent :

- CV + lettre de motivation (à l'attention de Monsieur le Président)
- Si fonctionnaire : joindre la copie du dernier arrêté

Elles sont à adresser, à l'attention de Monsieur le Président :

- Soit par mail : rh-recrutement@loirelayonaubance.fr (pièces en format PDF)
- Soit par courrier : Communauté de Communes Loire Layon Aubance, 1 Rue Adrien Meslier – CS 80083 – 49170 ST-GEORGES-SUR-LOIRE

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Renseignements sur le poste :

A partir du 26 juillet 2021 (sauf semaine 32), M. GRANDSIRE, responsable du service voirie – 02.41.57.64.60

david.grandsire@loirelayonaubance.fr

Renseignements administratifs à compter du 2 août 2021 :

M. GIBERT, service RH Recrutement – 02.41.54.59.94

rh-recrutement@loirelayonaubance.fr

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emploi correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.